

Les sentiers de randonnées de Cœur du Var

TOPO FICHE



La Communauté de Communes Cœur du Var vous invite à découvrir son territoire à pied, à VTT ou encore à cheval.

Balisage :

Certains circuits sont balisés et jalonnés d'informations directionnelles. Chaque poteau directionnel porte un numéro de référence et un nom uniques associés aux coordonnées GPS (wgs84). Ils sont matérialisés sur les cartes par leur numéro. Les lames indiquent le prochain poteau-flèche et sa distance en kilomètre. Elles facilitent l'orientation générale. Sur tous les circuits, le balisage à la peinture guide le randonneur. Il est apposé sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.



Tout droit



Changement
de direction



Mauvaise
direction

Bon à savoir :

La chasse est pratiquée dans nos forêts (automne, hiver) : respectez les panneaux, les consignes des chasseurs et faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire peut s'altérer au gré des conditions extérieures. Il appartient à chaque randonneur quelle que soit son activité, de s'assurer de son itinéraire, de s'y engager sous sa propre responsabilité. N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même, à des tiers et aux biens qui résultent de l'inadaptation de votre comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles.

Charte du randonneur

- N'empruntez le sentier qu'en période autorisée : renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été).
- Regardez sans toucher, respectez les cultures et les vergers, ne cueillez pas, ne prélevez pas d'espèces et veillez à ne pas déranger la faune.
- Que vous soyez piéton, cavalier ou cycliste, soyez vigilants à la signalisation qui vous concerne. Restez sur le sentier balisé.
- Ne faites pas de feu, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints.
- Veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous.
- Restez courtois et discrets avec les autres utilisateurs des chemins.
- N'utilisez le sentier qu'à pied, en cycle non motorisé ou à cheval.
- Veillez à refermer les barrières après les avoir franchies.
- Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau.
- A VTT, portez un casque.
- Tenez votre chien en laisse.



Contacts utiles :

Météo France : 0 899 710 283

Secours : 112

Pompiers : 18

Lors de l'utilisation de la topo-fiche ou si vous rencontrez des anomalies lors de votre passage sur les sentiers, faites-nous part de vos observations.

CŒUR DU VAR TOURISME

04 89 26 03 80 | tourisme@coeurduvar.com

Retrouvez d'autres topo-fiches
sur coeurduvartourisme.com

Rejoignez-nous

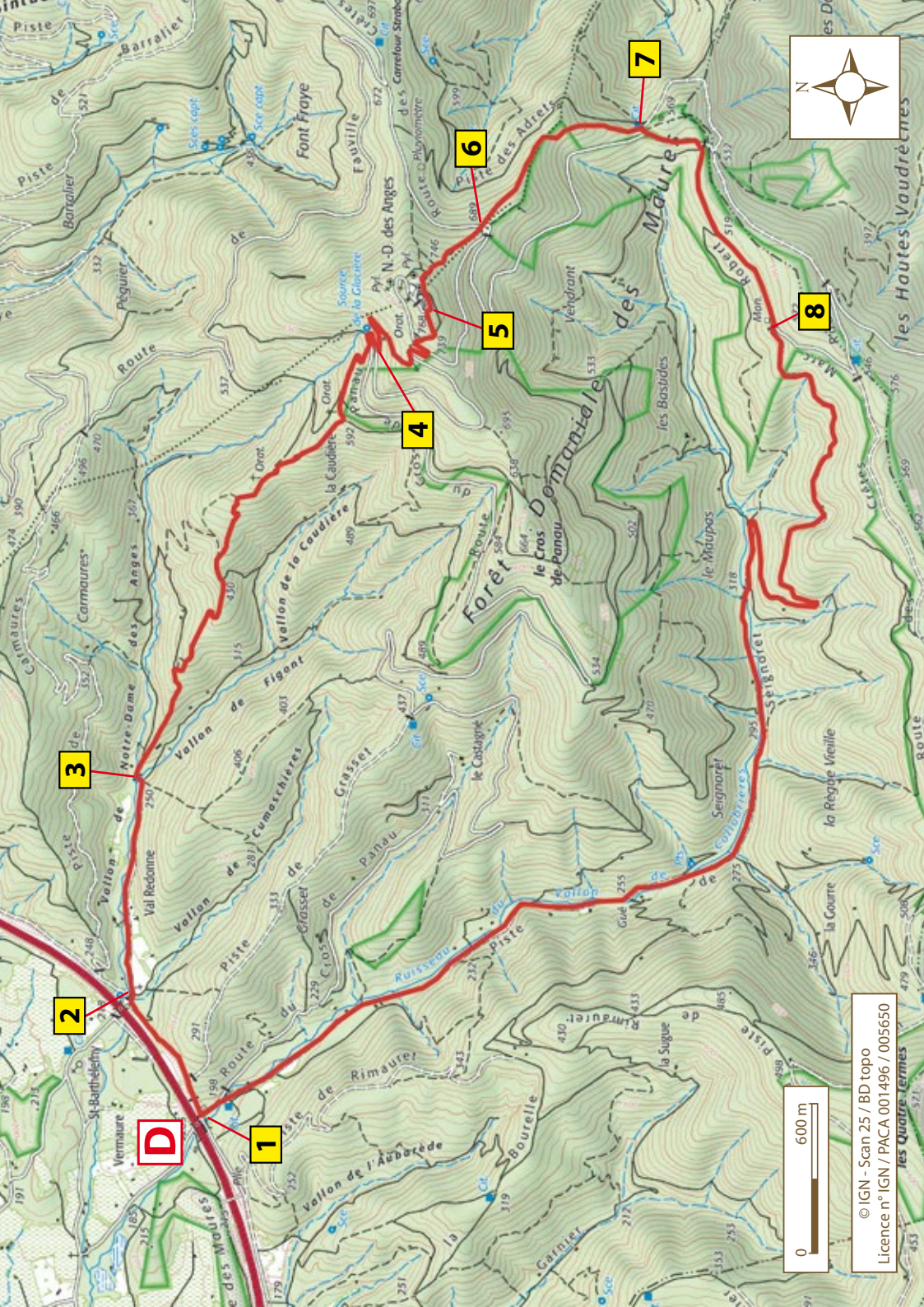


Pignans Notre Dame des Anges



Randonnée difficile • Distance : 13,1 km





Pignans Notre Dame des Anges



Randonnée difficile • Distance : 13,1 km • Temps marcheur : 5h

L'ascension du mythique sommet des Maures par le chemin des Oratoires conduit à la chapelle Notre-Dame-des-Anges. La forêt sombre des Maures dévoile des vallons taillés à la serpe par les ruisseaux.

1 Du parking, prendre à gauche vers le pont sous l'autoroute A57. Avant le pont virer à droite et s'engager sur la piste qui s'élève rapidement et surplombe l'autoroute. Poursuivre tout droit et rejoindre le vallon de Notre-Dame.

2 Prendre à droite la piste D81 qui suit le vallon. Des oratoires bordent le chemin, ils jalonnent le sentier de pèlerinage vers la chapelle ND des Anges. Ce cheminement est également commun avec le GR9. Suivre la piste jusqu'à une patte d'oie.

3 Poursuivre à gauche en traversant le vallon. La piste devient pierreuse et ravinée. Elle grimpe sévèrement en suivant une crête boisée de chênes-lièges, pins maritimes et pour finir de châtaigniers en gagnant en altitude. Les oratoires accompagnent votre parcours. Déboucher sur une route forestière. La suivre vers la gauche, passer devant la magnifique fontaine de la source de la glacière (eau fraîche des Maures).

4 Trouver à gauche un sentier dans les châtaigniers. En quelques lacets, retrouver la route forestière, poursuivre à gauche et prendre la draille en pente raide qui rejoint à nouveau la route. La traverser et prendre, en face, le sentier qui conduit à la chapelle Notre-Dame des

Anges. Perchée à 768 m, la chapelle Notre-Dame des Anges fut reconstruite en 1844. À l'entrée se trouve un cloître avec des chambres destinées aux pèlerins datant de 1900. Dans l'unique nef, on découvre une Vierge en noyer et de nombreux ex-voto, peints sur toile, bois ou tôle. Le plus ancien date de 1685 et le plus original est un crocodile. Le panorama se déploie jusqu'à la rade de Toulon, la presqu'île de Giens et, par-dessus les Maures, l'île de Porquerolles.

5 Longer la chapelle et ses dépendances par la droite. Au niveau du pylône, descendre un sentier herbeux vers la droite. Après les WC, virer à droite et descendre par la face sud jusqu'à une nouvelle route forestière (tronc commun avec le GR90).

6 Traverser et continuer tout droit entre maquis et bois. Le sentier change de versant et poursuit sa descente vers une citerne.

7 Contourner la citerne par la gauche et rejoindre la piste revêtue de la Crête des Martels. La suivre jusqu'à l'intersection avec la piste D122 (Seignoret).

8 Prendre à droite cette piste qui descend dans le massif. Elle forme un lacet puis longe le vallon de Collobrières qu'elle coupe par moment pour vous ramener au parking départ.



D Parking

dit Val de Collobrières ou du relais situé en bordure de la route forestière du Cros de Panau (direction ND des Anges depuis Pignans et la D97)

Balisage jaune

Dénivelé : 768 m



En chemin :

- Oratoires
- Châtaigneraies
- Fontaine Sainte (1846)
- Chapelle Notre-Dame des-Anges avec table d'orientation